

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2015

Séance du lundi 29 juin 2015

CD20150629_45
id. 1864

L'an deux mille quinze le vingt neuf juin , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**AIDES LIÉES AU FONDS DÉPARTEMENTAL D'INTERVENTION
TOURISTIQUE
PLAN DE SOUTIEN "TOURISME AVENIR"**

AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES

Lors des votes du Budget Primitif de 2015, notre Assemblée Départementale a adopté les différentes délibérations de programmes pour les politiques d'aides aux Communes, Communautés de communes et aux particuliers dans le domaine du tourisme.

Je vous rappelle que le **plan de soutien "Tourisme Avenir"** adopté par l'Assemblée Départementale dans sa séance du 13 mars 2012 est articulé autour de trois axes :

- **construire et développer une offre touristique concurrentielle** autour de trois types d'offres stratégiques majeures (l'eau, l'itinérance, le patrimoine culturel et gastronomique),
- **poursuivre et conforter le développement qualitatif de l'offre,**
- **renforcer l'organisation partenariale,** développer la mise en réseau.

Notre politique touristique permet ainsi d'aider les Communes, les Communautés de communes et les particuliers afin de permettre de renforcer le Tarn-et-Garonne comme destination touristique en Midi-Pyrénées.

A cette période de l'année, nous notons un accroissement des dépôts de dossiers de demandes de subventions d'investissements, ce qui m'amène à vous proposer des ajustements budgétaires sur nos politiques d'aides touristiques suivantes :

- la modernisation de campings communaux classés (FITC),
- la création et la modernisation de gîte de groupes communaux (GESG),
- la modernisation de villages de vacances pavillonnaires (MVVP),
- la modernisation de campings privés classés (CAMP).

1 - LA MODERNISATION DE CAMPINGS COMMUNAUX CLASSES (FITC)

Lors de la préparation du Budget Primitif 2015, aucun projet n'avait été déposé.

Au vu d'un dossier reçu dans nos services, je vous propose d'adopter pour 2015, une autorisation de programme de **7 500 €** sur **l'article 204142, sous-fonction 94.**

2 – LA CREATION ET LA MODERNISATION DE GITES DE GROUPES COMMUNAUX (GESG)

Lors de la préparation du Budget Primitif 2015, aucun projet n'avait été déposé.

Au vu d'un dossier reçu dans nos services, je vous propose d'adopter pour 2015, une autorisation de programme de **30 000 €** sur **l'article 204142, sous-fonction 94** et de ratifier 15 000 € de crédits de paiements.

3 – LA MODERNISATION DE VILLAGES DE VACANCES PAVILLONNAIRES (MVVP)

Lors de la préparation du Budget Primitif 2015, aucun projet n'avait été déposé.

Au vu d'un dossier reçu dans nos services, je vous propose d'adopter pour 2015, une autorisation de programme de **68 000 €** sur **l'article 204142, sous-fonction 94**.

4 – LA MODERNISATION DE CAMPINGS PRIVES CLASSES (CAMP)

Lors du Budget Primitif 2015, notre Assemblée a voté une autorisation de programme de **10 000 €**.

Compte tenu de la réception d'une demande de financement supplémentaire, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2015 de **5 000 €** sur **l'article 20422, sous-fonction 94** et de ratifier 5 000 € de crédits de paiement supplémentaires.

☐

☐

☐

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire, tourisme et patrimoine,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Modernisation de campings communaux classes (FITC)

- Adopte pour 2015, une autorisation de programme de 7 500 € sur l'article 204142, sous-fonction 94 :

Imputations budgétaires	Libellé	AP	Échéancier Crédits de paiement		
			2015	2016	2017
204142-94 (FITC)	Modernisation de campings communaux classés	<u>AP 2015</u> BP : 0 € DM1 : 7 500 € ----- 7 500 €	/	7 500 €	/

Création et modernisation de gîtes de groupes communaux (GESG)

- Adopte pour 2015, une autorisation de programme de 30 000 € sur l'article 204142, sous-fonction 94 et ratifie 15 000 € de crédits de paiements :

Imputations budgétaires	Libellé	AP	Échéancier Crédits de paiement		
			2015	2016	2017
204142-94 (GESG)	Création et modernisation de gîtes d'étapes et de séjours (groupes) communaux	<u>AP 2015</u> BP : 0 € DM1 : 30 000 € ----- 30 000 €	15 000 €	15 000 €	/

Modernisation de villages de vacances pavillonnaires (MVVP)

- Adopte pour 2015, une autorisation de programme de 68 000 € sur l'article 204142, sous-fonction 94 :

Imputations budgétaires	Libellé	AP	Echéancier Crédits de paiement		
			2015	2016	2017
204142-94 (MVVP)	Modernisation de villages de vacances pavillonnaires	<u>AP 2015</u> BP : 0 € DM1 : 68 000 € ----- 68 000 €	/	68 000 €	/

Modernisation de campings privés classés (CAMP)

- Décide d'augmenter l'autorisation de programme 2015 de 5 000 € sur l'article 20422, sous-fonction 94 et ratifie 5 000 € de crédits de paiement supplémentaires :

Imputations budgétaires	Libellé	AP	Échéancier Crédits de paiement		
			2015	2016	2017
20422-94 (CAMP)	Modernisation de campings privés classés	<u>AP 2015</u> BP : 10 000 € DM1 : 5 000 € ----- 15 000 €	10 000 €	5 000 €	/

Pour : 29

Contre : /

Abstention : 1 (Mme Ferrero n'a pas pris part au vote compte tenu de ses responsabilités professionnelles).

Adopté.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC